

# Beaumont-le-Roger

## La réforme a peu d'incidence sur les emplois du temps

Au collège Croix-Maître-Renault de Beaumont-le-Roger, la réforme n'a pas eu beaucoup d'incidence sur les emplois du temps des élèves et des professeurs.

« **Il n'y a pas eu de création de poste** », indique Serge Begot, le principal de l'établissement public beaumontais. En effet, les nouveaux élèves de sixième sont moins nombreux que ceux de la rentrée 2023. « **Il y a une classe en moins, cela a permis une libération d'heures pour "le choc des savoirs"** », explique le principal du collège Croix-Maître-Renault, qui assure que tous les cours seront assurés dès la rentrée.

Selon le principal toujours, la réforme n'a pas créé « **de contraintes supplémentaires** » pour la réalisation des emplois du temps, contrairement à ce que craignait le syndicat des professeurs. Serge Begot souligne que le « **choc des savoirs** » peut avoir des incidences différentes selon les établissements.

D'après le chef d'établissement, la plus grande différence pour les enseignants sera le travail d'équipe à mettre en place. « **Les professeurs vont devoir plus travailler ensemble et se concerter** », explique-t-il. Cela devrait permettre de répondre au mieux aux besoins des élèves pour les groupes en mathématiques et en français. D'autre part, les collégiens pourront changer de groupe en cours d'année selon leurs résultats et leurs éventuelles lacunes en français ou en mathématiques.

Au collège de Beaumont, un système d'aide existait déjà les années précédentes. Un dispositif baptisé « **Dynamique lecture** » accompagnait les élèves à progresser dans ce domaine. « **Les professeurs de français travaillaient différents textes** », indique le chef d'établissement. Ainsi la nouvelle réforme « **conserve le même état d'esprit** », selon Serge Begot.

Coralie Maux-Renard



Le collège de Beaumont-le-Roger n'a pas eu besoin de recruter de nouveaux professeurs.